

Déclaration liminaire des élu(e)s CGT CT du 11 mars 2014

Monsieur le président,

Nous voici réunis alors que les agents de la DGFIP et du Ministère des Finances sont appelés à se mobiliser le 20 mars prochain.

Les raisons du mécontentement et de l'exaspération vous les connaissez : les suppressions d'emplois ininterrompues depuis douze ans, le gel du point d'indice depuis quatre ans et pour l'année à venir conduisant à des pertes conséquentes de pouvoir d'achat, l'absence de reconnaissance des qualifications et la réduction des plans de qualification, le lancement d'une démarche stratégique sans bilan contradictoire de la fusion, les abandons de mission programmés et la dégradation constante des conditions de travail .

Autant de thèmes et de préoccupations que vous avez pris l'habitude de balayer d'un revers de main à chacune de vos interventions devant les représentants du personnel ou devant les agents eux-mêmes comme lors du dernier CT Emploi avorté, considérant qu'aucun de ces sujets n'est de votre compétence.

Coïncidence du calendrier, le baromètre social cher à Bruno Bézard vient de livrer ses résultats chiffrés et que peut-on y lire :

- •50 % des agents sont pessimistes concernant leur avenir au sein de la DGFIP,
 - •52 % montrent une insatisfaction concernant l'évolution de leur carrière.
 - •41 % considèrent que le rythme des changements affectant notre administration est trop élevé contre 15 % qui l'estiment adéquate
 - •59 % ont le sentiment de travailler dans l'urgence,
 - •58 % estiment que le climat social à la DGFIP est mauvais
 - •66 % estiment qu'il est nécessaire d'apporter une attention particulière aux conditions et à la qualité de vie au travail
 - •58 % qu'il faut apporter une attention particulière au développement des compétences des agents
 - •73 % qu'il faut être plus à l'écoute des agents.

Ces chiffres officiels sonnent comme un désaveu des politiques menées au sein de notre direction depuis plus de 10 ans. Autant vous dire que cela ne nous étonne guère, les dernières visites de service ou de poste que nous avons pu organiser dans le département ont été révélatrices d'un sentiment de désarroi et d'abandon face à une logique incompréhensible et une machine qui, dans bien des cas, commence à détruire les individus.

La démarche stratégique, bien qu'elle puisse encore apparaître comme un concept abstrait, est la digne continuatrice de la RGPP dont on nous promettait l'enterrement.

Tarbes, le 11 mars 2014

Syndicat CGT Finances Publiques
Section des Hautes Pyrénées
Centre des Finances Publiques de Tarbes
1 boulevard du maréchal Juin
65 023 Tarbes cédex 9
http://www.financespubliques.cgt.fr/65/

cgt.ddfip65@dgfip.finances.gouv.fr

Les simplifications, les nouvelles technologies, ne peuvent répondre à tout et ce n'est pas l'acte de décès de l'Office National de Paye qui nous démentira.

Ce projet de l'ère Sarkozienne qui nous était présenté comme un énième instrument de rationalisation budgétaire vient d'être enterré, après le logiciel Louvois, par le Premier Ministre et coûtera au bas mot 500 millions d'euros à la collectivité.

Et au-delà de cet exemple qui n'a rien d'anecdotique, c'est bien toute la logique austéritaire et de soi-disant modernisation qui est aujourd'hui en cause.

Cette politique de l'offre dont se targue le gouvernement conduit aujourd'hui à la destruction programmée des services publics et de la protection sociale.

Du pacte d'irresponsabilité en passant par le CICE ou les 4000 procédures d'aides aux entreprises sans conditionnalité, c'est guichet ouvert aux aspirations du MEDEF et du capital au détriment des travailleurs et des citoyens de ce pays.

Mais, ces considérations ne méritant pas votre attention, nous l'appelons sur des préoccupations exprimées par les agents sur le terrain mais qui sont directement liées aux remarques qui vous indiffèrent.

Si l'on évoque les promotions ou plans de qualification, qu'en est-il ? Pour les promotions de B en A il aura fallu l'insistance des élu-e-s CGT en CAP nationale pour que la promotion attendue soit au rendez-vous (ces CAP garantes des droits des agents dont le DGFIP cherche à minimiser les prérogatives).

Pour les promotions de C en B, alors que vous nous avez affirmé en CAP locale que le taux de promotion départemental serait de 5 agents, le projet national n'en décompte plus que 4.

Qu'allez-vous faire sur le sujet ?

S'agissant des conditions de vie au travail, vous affichez une préoccupation de circonstance mais quand il faut agir vous réduisez le temps alloué à la prévention des risques professionnels à 30% du temps d'activité d'un cadre A.

S'agissant de la réduction de la pression statistique, autant vous dire que la pratique actuelle des dialogues de gestion des DDFIP en général et de la vôtre en particulier est aux antipodes de ce énième affichage médiatique du Directeur Général.

La réalité nous semble au contraire bien plus proche d'une volonté de montrer du doigt les cadres intermédiaires en les accusant de tous les maux, et notamment de défauts organisationnels, encore un concept à la mode dans le vocabulaire des managers dirigeants.

Au niveau de la démarche stratégique, vous n'avez cessé de nous dire depuis le 24 septembre 2013 que vous attendiez la boîte à outils censée vous guider dans l'accomplissement de la sainte démarche.

Aujourd'hui nous attendons de vous autre chose que des faux-fuyants et ce d'autant plus que le projet 14/18 (ou 2014/2018) est sorti.

Il est grand temps de sortir à présent de votre mutisme en la matière et de faire preuve de la transparence dont vous vous étiez affublé en septembre dernier.

Car aujourd'hui Monsieur le Pésident rien ne va plus.

Pourrions-nous trouver un agent heureux dans son travail aujourd'hui?

- Quelles missions accomplies donnent satisfaction aujourd'hui ?
- ▶ Quelle est l'efficacité sociale de notre service public fiscal, économique et financier... ?

Dans un SIE ? Dans une Trésorerie ? Dans un service de Direction ? Au cadastre ?Aux hypothèques ? Aux amendes ? Dans un poste spécialisé Hôpital ou SPL ? Dans quelle brigade ? Dans quel SIP ? Dans quelle fonction ?

Où?

A la DDFIP 65, comme dans toutes les directions, les résultats des logiques de suppressions d'emplois, de concentration des services et d'industrialisation des tâches sont catastrophiques.

L'actualité avec la MAP et la démarche stratégique, c'est :

- ▶ Le transfert des missions d'un service vers un autre (enregistrement vers hypothèques, procédures collectives des SIE vers PRS), Retour de SIP/CDIF!
- ▶ Le transfert de missions de l'Etat vers le secteur privé (gestion de l'eau ou autres services territoriaux,
- ▶ L'introduction de « concurrents privés », comme la BNP aux Domaines, des officines foncières de pantouflards pour remplacer le conseil aux élus, les experts comptables pour les comptes hospitaliers...
- L'inconnue pour le service public de proximité et le réseau comptable

Pour la CGT il est clair que les gouvernements qui se succèdent frappent sur nos services et leurs agents !

Ils nous frappent en bloquant les salaires, en nous « manageant », en mettant une pression toujours plus forte sur les objectifs et les résultats.

Quelles conséquences pour les agents et nos services ?

- Stagnation des SALAIRES et des carrières pour les C, les B, les A
- Rapport Pêcheur: Remise en cause des statuts particuliers DGFIP, retour de la loi de mobilité,
- Remplacement de la PFR par l'IFSEEP (Indemnité de Fonctions, Sujétion, Expertise et Engagement Professionnel) dont on perçoit toutes les conséquences pour les cadres A intermédiaires qui ne donneraient pas satisfaction.
- •Remise en cause des droits et garanties, des règles de gestion (EDRA, EMR...),
- Harmonisation indemnitaire par le bas (A « direction », géomètres, BDV, BCR, B terrain,...)

Il est aussi de plus en plus clair que les agents n'ont rien à attendre de leurs cadres dirigeants si ce n'est l'application zélée des consignes nationales.

C'est pourquoi, dans l'unité, la CGT mettra tout en œuvre le 20 mars 2014 pour que les agents fassent échouer cette logique destructrice que vous appliquez docilement.